

Rétrospectives du mois

Le symbole  indique que l'intégralité de l'article est visible sur le site loisyinfo.canalblog.com

Soirée du bénévolat : Vendredi 9 mars, la municipalité organisait la soirée du bénévolat. A cette occasion, le maire et le conseil municipal ont invité les associations au travers de leurs bureaux.

Cette rencontre a été l'occasion pour chaque association de relater les faits marquants de l'année écoulée, de présenter leurs projets à venir et de faire part de leurs remarques....

Cette rencontre a aussi été l'occasion de remettre à Jean-Pierre COLLIN la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent pour son engagement dans la commune en temps que conseiller municipal depuis 1989

Commémoration des accords d'Evian : Le lundi 19 mars 2012, une cérémonie a eu lieu à Loisy-sur-Marne devant la stèle "Espace du 19 mars 1962- Cessez-le-feu en Algérie". Ce monument a été conçu grâce au talent d'un Loisyat, porte-drapeau, Jean-Bernard Mapelli qui a eu la reconnaissance de la nation pour son séjour en Algérie dans les commandos.

Cette cérémonie organisée par la municipalité et la FNACA, célébrait le 50e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Un discours de Daniel Conraux, notre maire, un dépôt de gerbes et la Marseillaise chantée par les présents notamment par les élèves de la classe CM1, CM2 de Madame Brigitte Deschamps, furent les points forts de cet hommage rendu aux victimes de ce conflit parmi lesquels André Blanchard, mort pour la France le 22 août 1956. Conflit qui blessa René Mouton et Guy Lacherest.



Etat Civil

Naissances

- Elisha BELLAS, née le 24/01/2012
- Luis CAZENEUVE ROYER, né le 25/01/2012
- Léo COLLANGE, né le 13/02/2012

Décès

- Paulette VIART, le 11/01/2012
- Fernande MAITREJEAN, le 12/02/2012
- Christian FAÛL, le 12/02/2012
- Louisette JACQUEMIN, le 18/02/2012
- Marie-Louise PECHEUR, le 25/02/2012
- Paulette BOURGOIN, le 29/02/2012
- Julienne GAND, le 01/03/2012
- Guy LINET, le 13/03/2012
- Rolande GALTAT, le 26/03/2012

Informations pratiques

MAIRIE de LOISY sur MARNE

Du lundi au vendredi : 18H à 19H
Le mardi et vendredi : 10H30 à 12H -
Tel : 03 26 72 03 17
E-Mail :
mairie.loisysurmarne@wanadoo.fr



RELAIS SERVICES PUBLICS

6 Rue du Met Jacquet
Du lundi au vendredi 13H00 à 17H00 et sur RDV du lundi au jeudi de 17H00 à 18H00

Tel : 03 26 74 60 18 - E-Mail :
relaisfamilles.loisysurmarne@orange.fr



DECHETTERIE

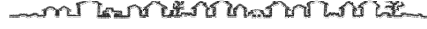
Horaires d'été : 01/04 au 30/09
Du Lundi au Vendredi :
10H à 12H et 14H à 18H
Samedi : 9H à 18H sans interruption
Dimanche : 9H à 12H

La déchetterie est fermée les jours fériés y compris les dimanches de Pâques et Pentecôte



En CAS de problème sur votre circuit EAU et ASSAINISSEMENT:

S'adresser à la Communauté de Communes : 1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA »)
Tel : 03 26 72 19 81



Relais POSTE

À la BOULANGERIE de Loisy



RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants
Mercredi pour les sacs jaunes

ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H

Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1^{er} mai, Noël et 1^{er} janvier

RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3e Jeudi du mois de Février, Juin et Octobre : Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts.



Loisy – Info

Avril 2012

Journal Mensuel de notre commune,
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

Edito :

A la fin du mois de mars, les conseillers, qu'ils soient communautaires ou municipaux ont eu à prendre connaissance, à amender, puis à voter les budgets 2012.

Ils ont pu constater le même phénomène : dans les deux cas, les recettes et les dépenses de fonctionnement sont pratiquement au même niveau et ne dégagent qu'une somme ridicule pour réaliser de nouveaux projets :

Budget communautaire : 11 969 960.00 € et seulement 274 476.00 € pour l'investissement

Budget communal : 471 177.00 € et 0 € pour l'investissement

La commune boucle malgré tout son budget grâce aux économies réalisées les années précédentes. Or, chacune des collectivités a choisi, en la période actuelle, de ne pas modifier les taux des impôts locaux.

Chacun comprendra que n'augmentant pas les recettes, la seule solution pour équilibrer le budget soit de réduire nos dépenses de confort.

Le Maire : Daniel CONRAUX



Agenda du mois

- **Samedi 7 avril à 15h00 – Conférence d'archéologie** relative notamment aux découvertes effectuées à Loisy organisée par la Société Archéologique Champenoise – à 15h00 à la salle
- **Vendredi 13 Avril à 19 heures Parcours Marionnettique** (Compagnie Pseudonymo de Reims) Fantaisie et inattendu pour ce spectacle qui présentera 4 formes de l'art de la marionnette.- organisé par la Salamandre - Tout public à partir de 8 ans. (Tarif adhérent Familles Rurales : 6€ Adultes / 4€ - de 25 ans / 3€ - de 18 ans - Tarif « la Salamandre » : 11€ Adultes / 8€ - de 25 ans / 6€ - de 18 ans - Places à retirer au Relais Services Publics)
- **28 Avril à 20h00 Diner dansant** (Couscous – fromage – dessert –café) accompagné par un orchestre – organisé par le RC Football club de Loisy – Prix 20€ réservation obligatoire au 03 26 72 25 13 -
- **29 avril – Concours de pêche « La Truitelle »** au bord de la Guenelle à Drouilly - Inscriptions sur place à partir de 8 heures, début du concours à 9 heures - Ouverture à tout public -Buvette et restauration sur place.
- **6 Mai – 13^{ème} Brocante de Loisy** – organisée par les Sapeurs Pompier et la Truitelle – renseignements et inscriptions en mairie au 03 26 72 03 17
- **Mardi 22 mai** entre 10 heures et 15 heures **EDF - COUPURE DE COURANT** en raison de travaux sur le réseau électrique



Informations diverses

Recensement militaire : Les jeunes gens et jeunes filles nés du 1^{er} janvier au 31 mars 1996, et ayant atteint 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en mairie.
Apporter le livret de familles et une pièce d’identité.
Le certificat reçu sera à conserver précieusement pour présentation aux examens futurs.
Accès mairie élections : Pour le 2^{ème} tour des élections présidentielles, le 06 mai 2012, en raison de la brocante, l’accès à la mairie se fera par la rue de l’Echelle.

Inscription à l’Ecole Primaire : Les inscriptions des nouveaux élèves entrant à l’école primaire du village pour la rentrée 2012/2032 et habitant à Loisy sont dès à présent possibles.
Se rendre en mairie avec :

- 2 photos, livret de famille et certificat médical pour les élèves de 1ère année de maternelle

Livret de famille et carnet de santé pour les autres classes.

Traitement des déchets verts : Depuis la création en 2002 de la communauté de communes de Vitry, la commune de Loisy bénéficie d’une mise à disposition permanente d’une benne de 15 m3 échangée deux fois par semaine le lundi et le vendredi matin.
Cette benne est destinée à collecter les déchets verts des ménages qui après broyage, seront traités pour être transformés en compost utilisé pour les espaces verts de la communauté de communes ou vendu à des agriculteurs.

Pour des raisons techniques et pour se conformer aux arrêtés préfectoraux, le renouvellement de cette benne est limité à 2 fois par semaine.
Il convient donc que chaque habitant puisse avoir accès à ce service.
Aussi sont exclus de cette collecte en benne :

- les abattages de haies, d’arbres qui relèvent de la déchetterie,
- les troncs dont le diamètre est supérieur à 10 cm,
- les cules qui ne passent pas dans les broyeurs,

Les branches doivent être découpées pour réduire au maximum leur volume. Enfin, il n’est pas inutile d’avoir un composteur dans son jardin, vite rentabilisé avec la tonte des gazons, les fermentescibles de la table et autres menus déchets verts.
Chaque effort permettra mieux gérer le service.

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2012

Absents excusés : Lucienne VIARD, Daniel LEROUX

Secrétaire de séance : Eric NOIZET

Le conseil municipal a décidé de :

- Approuver le compte rendu de la réunion du mercredi 25 janvier 2012
- S’informer sur la révision du PLU (Plan Local d’Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d’Occupation des Sols) sur l’ensemble du territoire communal. Le PLU doit comprendre le projet d’aménagement et de développement durable (PADD)
- Ne pas exercer le droit de préemption urbain sur les ventes de :
 - o Un terrain bâti de 1 111 m2 situé 14 Rue de l’Echelle appartenant aux Consorts VIART
 - o Un terrain bâti de 907 m2 situé 49 Rue de Choiset appartenant à Mr et Mme Josian BERTHOMIER
- Approuver le compte de gestion du receveur pour l’année 2011
- Affecter les résultats du compte administratif 2011, comme suit :
- Affectation en réserves (compte 1068) en section d’investissement 182 644.83 €
- Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) 368 357.78 €
- Modifier une délibération concernant l’autorisation à Monsieur le Maire de mandater des dépenses imprévues et urgentes avant le vote du budget principal 2012
- Désigner les représentants de la Commune au Syndicat Mixte de transports scolaires du secteur de Vitry-le-François, comme suit : Béatrice EHRMANN (titulaire)- Fabien DELCOURT (suppléant)



- Demander des devis pour l’isolation du plafond et le remplacement d’huisseries au logement de la mairie et des devis de réfection des 2 logements communaux au 96 rue de Choiset, à côté de l’école (isolation, remplacement d’huisseries, équipement électrique...)
- Accepter le devis de l’entreprise VIGILEC pour la fourniture et pose de matériel d’éclairage public de la Rue de l’Echelle d’un total de 14 124.75 € TTC
- Voter le compte administratif 2011 présenté par le maire

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Solde
Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2011	342 348.57 €	484 240.21 €	141 891.64 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		409 110.97 €	409 110.97 €
	Excédent ou déficit global			551 002.61 €
Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2011	214 513.34 €	28 824.96 €	- 185 688.38 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)		3 043. 55 €	3 043.55 €
	Solde d'exécution positif ou négatif			- 182 644.83 €
Reste à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement	- €		
	Investissement	521 450.00 €	340 546.00 €	- 180 904.00 €
Résultats cumulés (y compris RAR)		1 078 311.91 €	1 265 765.69 €	187 453.78 €

- Assujettir le budget annexe pour le lotissement de la Presle au régime de la TVA
- Attribuer les subventions de fonctionnement pour l’année 2012 aux associations de la commune et 5 subventions exceptionnelles hors Commune « Prévention Routière, Refuge des animaux, Cercle des XVII, Souvenir Français, COS (Comité des Œuvres Sociales) de Vitry-le-François »
- Organiser la cérémonie commémorative du 50^e anniversaire du cessez le feu en Algérie le lundi 19 mars 2012 à 10 heures au monument aux morts en partenariat avec la Fédération Nationale des Anciens Combattants d’Afrique du Nord
- Réfléchir pour équiper la Commune d’un défibrillateur automatisé qui peut être utilisé par des personnes non médecins, apporter un traitement en cas d’arrêt cardiaque et sauver des vies.

Le conseil municipal a pris connaissance

- Du compte rendu de la réunion du conseil de Communauté du 07 février 2012 et du bureau de Communauté du 24 janvier 2012
- De la réforme du code de l’urbanisme au 1^{er} mars 2012
- Du rapport du syndicat de valorisation des ordures ménagères de la Marne (Syvalom) de l’année 2010
- Du compte rendu d’activités de la brigade de gendarmerie de Vitry sur l’année 2011 (augmentation des faits avec violence sur la ville)
- Des incidents récents concernant des dégradations gratuites sur le mobilier communal, notamment la signalétique et des entourages grillagés. Une fois d plus, c’est le budget communal qui a dû prendre en charge le coût des réparations.

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2012

Absents excusés : Corinne KRONNER, Daniel LEROUX, Julie BRICHE, Pascal BONETTI

Secrétaire de séance : Fabien DELCOURT

Le conseil municipal a décidé de :

- Accepter et voter le budget 2012 de la Commune présenté par le Maire
 - Recettes et Dépenses de fonctionnement* 839 534.00 €
 - Recettes et Dépenses d’investissement* 1 018244.00 €
- Maintenir les taux d’imposition des 3 taxes communales aux mêmes valeurs que ceux de l’année passée
 - Taxe d’habitation* : 12.13 %
 - Taxe foncier bâti* : 20.43 %
 - Taxe foncier non bâti* : 16.41 %
- Approuver et voter le budget annexe 2012 du lotissement de la Presle
 - Recettes et Dépenses de fonctionnement* 315 100.00 €
 - Recettes et Dépenses d’investissement* 190 100.00 €

Budget Primitif 2012

Dépenses de fonctionnement	412 113.00 €
Charges à caractère général	154 050.00 €
Charges de personnel	145 150.00 €
Atténuations de produits	18 500.00 €
Autres charges de gestion courante	51 900.00 €
Charges financières	16 000.00 €
Dotations aux provisions	50.00 €
Dépenses imprévues	26 463.00 €
Recettes de fonctionnement	471 177.00 €
Produits des services	30 100.00 €
Impôts et taxes	246 462.00 €
Dotations et participations	169 910.00 €
Autres produits de gestion courante	24 500.00 €
Produits financiers	5.00 €
Produits exceptionnels	200.00 €
Dépenses d'investissement	1 018 244.00 €
Restes à réaliser travaux 2011	521 450.00 €
Nouveaux programmes 2012	216 400.00 €
Emprunts et dettes	64 750.00 €
Dépenses imprévues	33 000.00 €
Soldes d'exécution négatif reporté 2011	182 644.00 €
Recettes d'investissement	1 018 244.00 €
Restes à réaliser subventions 2011	90 546.00 €
Restes à réaliser emprunt 2011	250 000.00 €
Dotations	37 633.00 €
Excédents de fonctionnement reporté 2011	182 644.00 €
Produits des cessions	30 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	427 421.00 €

Le conseil municipal a décidé de :

- Déléguer la gestion du Relais Services Publics (RSP) à l’association de Loisy Familles Rurales
- Prescrire la révision du Plan Local d’Urbanisme (PLU) qui remplace les Plans d’Occupations des Sols (POS) et présente le projet d’aménagement et de développement durable (PADD) sur l’ensemble du territoire communal
- Former le bureau de vote pour les élections présidentielles du 22 avril 2012 et du 06 mai 2012
- Equiper la Commune d’un défibrillateur automatique pouvant traiter rapidement l’arrêt cardiorespiratoire et empêcher le décès d’un patient. Il sera installé devant la mairie
- Approuver le principe d’un recours juridique contre la décision de reconnaître l’Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB) d’utilité publique autorisant la création d’une redevance sur les Etiages dans chacune des vallées de la Marne, de la Seine et de l’Aube sont concernés Vitry-le-François et Loisy-sur-Marne



- o Création d'un réseau d'eau potable depuis la Z.A.E de Loisy pour alimenter Loisy sur Marne. SADE-CGTH : 136.616,01€ HT
- o Acquisition d'un camion équipé d'une grue. KEHR et Cie : 135.780,00€ HT
- o Mission de contrôle technique pour la réalisation d'ouvrages d'art le long de L'avenue Marcel BAILLY. DEKRA INSPECTION : 10.880,00€ HT
- o Assistance à la maitrise d'ouvrage sur la concertation, la communication et la participation des habitants dans le cadre du P.R.U (plan de rénovation urbaine). SENNSE : 5.165,00€ HT
- o Assistance de maitrise d'ouvrage sur la gestion urbaine dans le cadre du P.R.U. HABITAT et TERRITOIRES CONSEILS : 5.480,00€ HT
- o Fourniture de matériel d'éclairage public pour l'avenue Marcel BALLY : DISTRIBUTION CHAMPAGNE ARDENNE. : 129.254,79€ HT
- o Fourniture de bennes à déchets verts de 15 m3. GILLARD : 13.950,00€ HT
- a approuvé le rapport définitif de l'examen de la gestion des comptes de la communauté de communes pour les exercices allant de 2005 à 2010 présenté par la Chambre Régionale des comptes de Champagne-Ardenne.
- a pris la décision de relever le seuil des marchés entrant dans le cadre des délégations données au Président à 200.000€ HT au lieu de 193.000€ HT.
- Suite à l'entrée des 11 nouvelles communes dans notre communauté, a désigné les représentants siégeant à la commission de transferts de charges. Notre village sera représenté par Mr CONRAUX Daniel et Mr MALAISE Claude.
- a approuvé la participation de la communauté de communes de Vitry au Salon de l'Agriculture 2012. Montant de la participation 4.000,00 €

FINANCES

Le conseil :

- a pris connaissance des orientations budgétaires présentées par le Président de notre communauté précisant les capacités financières de l'EPCI et les projets pour 2012 avant que le débat soit ouvert. Le budget primitif 2012 tiendra compte des observations formulées.
- a décidé d'affecter la dotation d'équipement des territoires ruraux (dotation de l'Etat) de la façon suivante :
 - o fourniture et pose matériel d'éclairage public avenue Marcel BAILLY et la voie du nouveau collège Marcel ALIN
 - o troisième tranche du programme d'équipement en conteneurs pour le tri sélectif

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Le conseil a approuvé la création d'un poste d'attaché territorial et le recrutement d'un responsable du service Urbanisme et Foncier

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le conseil :

- a approuvé le renouvellement de la convention avec l'association A.R.C.A.D (agence régionale de la construction et de l'aménagement durables) concernant le point info énergie. Redevance annuelle 2.000 €.
- a approuvé l'actualisation des tarifs en vigueur et la possibilité pour les entreprises de louer un bureau à la demi-journée ou à la journée à "la Fabrique".

DECHETTERIE

Le conseil a autorisé l'accès à la déchetterie de VEOLIA EAU Agence de la Marne pour les déchets de la station d'épuration de VITRY le FRANCOIS

EAU - ASSAINISSEMENT

Le conseil a décidé de porter à 0,4427 € HT la surtaxe proportionnelle au M3 d'eau vendu au syndicat VIVAULUX. Il est rappelé que cette augmentation ne modifiera pas le prix de vente en gros prévu dans la convention.



Compte rendu du conseil de communauté du 7 Février 2012

ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil :

- a pris connaissance des attributions de marchés inférieurs à 193 000 € HT :
 - o Fourniture de panneaux de signalisation pour la Z.I de Vitry-Marolles et la Z.A des Indes. LACROIX SIGNALISATION : 24.236,60€ HT
 - o Fourniture de sol souple pour une surface de 400 m2. LOCK-TILE : 11.547,00€ HT
 - o Remplacement de la masse filtrante du filtre à sable de la piscine communautaire. PROTECH-FILTRES : 11.500,00€ HT